

# La mission locale forme les futurs entrepreneurs

**La mission locale du bassin houiller s'est lancée dans une formation originale. Elle vise à la création, concrète, d'une entreprise, quel que soit le domaine d'activité. Les jeunes sélectionnés ont six mois pour réunir des fonds, définir les besoins et faire naître leur petite entreprise.**

C'est un projet que Christian Schmid, le directeur de la mission locale du bassin houiller, appelle de ses vœux depuis plusieurs années. Une formation innovante menée en lien avec l'association entrepreneur pour apprendre. Elle existe depuis 2008 et s'adresse à des jeunes de tous âges « pour

leur permettre de révéler leur potentiel par le biais de l'expérience concrète de création d'entreprise », explique Hamid Berrih, coordonnateur territorial Lorraine. « Ce que nous leur proposons, c'est de définir leur projet, du produit aux services, jusqu'à la logistique, les besoins humains, de l'ouvrier au comptable, jusqu'à la commercialisation. » La finalité, ouvrir leur mini-entreprise.

## Facilitateur de création

« La mission locale, par ce biais, veut être un facilitateur pour faire de ces jeunes des créateurs, qu'il s'agisse de projets professionnels ou même d'autres structures, pourquoi pas associatives », explique

Christian Schmid. « Il s'agit de démystifier, de casser les barrières qui empêchent d'entreprendre. » Mais il le sait, « peut-être que certains n'ont pas l'ambition de devenir entrepreneur », mais cette expérience va leur permettre « de se confronter au monde du travail, de découvrir les fonctions de patron, de comptable, de commercial », et de travailler en équipe pour réaliser un projet.

## Six mois pour réussir

Avec Hamid Berrih et Sabine Starck, conseillère actions transversales et partenariats au sein de la mission locale, les jeunes devront imaginer leur projet « et aller jusqu'au bout de la création de leur entrepri-



**Une dizaine de jeunes ont entamé une formation à la mission locale pour créer leur entreprise. Une expérience qui va durer six mois.** Photo RL/Michel LEVILLAIN

se », explique Christian Schmid. En partenariat avec le Crédit Mutuel, « un vrai compte sera ouvert et ils devront collecter 500 euros pour monter leur projet ». Des avances remboursables, donc il s'agira ensuite de faire du chiffre, et

pourquoi pas des bénéfices. « S'il y en a, 20 % devront être reversés à une association de leur choix. Le reste servira à mener une action en commun. » Le bilan sera fait en juillet.

M.L.